



Maman seul avec 2 jumelles sans papiers

Par **Kaltoum75015**, le **14/01/2015** à **21:07**

Bonjour

Je suis une maman seul avec deux bébés de 15 jours sans papier mes 2 filles sont née à paris j ai pas de papiers et j ai 15 fiches de paye et un contrat de travail qui donne suite à un congé maternité

Je suis en France depuis le 10/11/2012

Le papa ne veut pas reconnetre les filles

Esque avec mes fiches de paye et mon contrat de travail et les actes de naissance de mes filles je peut faire des démarche pour me régularise ??

Merci pour vos réponses et vos conseils

Par **aguesseau**, le **14/01/2015** à **22:37**

bjr,

je suis surpris que vous soyez déclaré alors que vous êtes en situation irrégulière.

par une action en justice, vous pouvez contraindre le père a reconnaître ses enfants.

je vous conseille de prendre contact avec une assistante sociale.

cdt